

## COMPTE RENDU DU 1<sup>er</sup> CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017

Le conseil de l'école Bray-Saint Aignan s'est réuni le vendredi 10 novembre 2017 à 18h30 à Bray.

### Etaient présents :

Monsieur LEFEBVRE, Maire de Bray-en-Val

Madame PIVOTEAU , Adjointe de la mairie aux affaires scolaires

Monsieur PERRONNET, DDEN

Mesdames ASSELINEAU, ASCENCIO, GLORIAN, MEYER, NEYROLLES et M. CORNEC enseignant-e-s à Bray

Madame POURRIOT enseignante à St Aignan

Mesdames DUTERTRE, POMPON-PARRACHO, TRESSOU, BERTRAND représentantes des parents d'élèves de Bray et Mmes MARCHAL, DESSAINT représentantes des parents d'élèves de Saint Aignan

Parent suppléant présent en observateur : Mme MARTIN

### Etaient excusés :

Mme MARTINS--SANCHEZ, Mme SOBOLAK représentants de parents de l'école de Bray.

Mme THOMAS DDEN

Monsieur CAPRON enseignant à Bray (décharge de direction)

Madame LEBRAS enseignante à St Aignan des Gués

### Sont désignés :

Présidente de séance : Mme Asselineau, Directrice école de Bray

Secrétaires : M. Cornec et Mme Bertrand

### 1/ Installation des représentants de parents élus :

Ecole de Bray	Ecole de St Aignan
<u>Parents élus :</u>	<u>Parents élus :</u>
Madame POMPON-PARRACHO	Madame DESSAINT
Madame TRESSOU	Madame MARCHAL
Madame BERTRAND	<u>Suppléantes :</u>
Madame SANCHEZ	Madame CONTAT
Madame SOBOLAK	Madame MARTIN
Madame DUTERTRE	
<u>Suppléants :</u>	
Madame VINCENT	
Monsieur BESSE	

Rappel : La commune Bray/Saint Aignan compte 8 classes, soit 8 représentants de parents d'élèves élus. En cas d'absence d'un représentant, ce sont les suppléant-e-s qui votent.

## Résultats du scrutin

	Ecole de Bray	Ecole de St Aignan
Nombres d'inscrits	192	82
Nombre de votants	100	64
Nombre de votes blancs ou nuls	14	21
Nombre de suffrages exprimés	86	43
Taux de participation	52,08%	78,05%

### 2/ Validation du compte rendu du 3<sup>ème</sup> conseil d'école du 19/06/2017

Le compte rendu est approuvé par tous.

### 3/ Approbation du règlement intérieur :

Les horaires des récréations sont retirés, seuls les horaires de début et fin d'école apparaîtront.

Un passage maladroit est modifié concernant la tenue vestimentaire.

Le règlement est consultable sur le site de la mairie à l'adresse :

<http://www.mairiedebrayenval.fr/fichespratiques>

### 4/ Effectifs et organisation des classes :

BRAY	ST AIGNAN
- Mme Neyrolles 11 PS/9MS : 20	- Mme Pourriot CM1 : 22
- Mme Ascencio 10 PS/10MS : 20	- Mme Lebras CM2 : 21
- Mme Asselineau 23 GS et M. Capron	
- Mme Glorian 21 CP	
- Mme Meyer 12 CE1 et 7 CE2	
- M. Cornec 12 CE1 et 7 CE2	
<b>Total: 122 élèves</b>	<b>Total: 43 élèves</b>

TOTAL pour le regroupement : 165 élèves.

Pour la 3<sup>ème</sup> année le regroupement scolaire bénéficie de la présence d'une EVS, Véronique ESTIVAUX pour 24h par semaine réparties sur trois écoles (Bray, Bouzy, Saint Aignan).

### 5/ Semaine de 4 jours :

M. le Maire souhaite repasser à la semaine de 4 jours à partir de la rentrée 2018 pour des raisons économiques.

Vote :

pour : 6            contre : 6            abstention : 1

Rappel du DDEN : le conseil d'école émet un avis, c'est le DASEN qui décidera du rythme scolaire

### 6/ Bilan des coopératives :

	BRAY	ST AIGNAN
Total des charges	12 312,76 €	2531,52 €
Total des produits	15 171,00 €	3404,55 €
Excédent ou déficit	2 858,24 €	873,03 €
État au 1/09/2016	1679,26 €	288,60 €
État au 01/09/2017	4537,50 €	1161,63 €

## 7/ points sécurité + PPMS

### A Bray

- 20 octobre : confinement en cas d'intrusion :  
signalement avec le téléphone personnel pose problème, le téléphone en interne ne passe pas dans tous les bâtiments.  
Demande d'un répéteur à la mairie.

Le périmètre de risques liés à la centrale de Dampierre est agrandi.

Réunion publique le 24 novembre à la salle des fêtes de Dampierre à ce sujet.

### A Saint Aignan

- Travaux
- Extension du préau
- fin prévue fin février 2017

## 8/ Activités pédagogiques et projets :

### ♦ Bray

- **26 septembre** : photos de classe
- **septembre** : 1<sup>ère</sup> intervention de Mme Dardaine intervenante musicale
- **sur toute l'année** : l'école est inscrite au prix des « incorruptibles »
- **17 octobre 2017** : semis sur les pieds de murs du village avec le projet « 0 pesticides » de la commune (toutes les classes)
- **octobre** : 1<sup>ères</sup> visites de la bibliothèque de Bray (toutes les classes)
- **20 octobre 2017** : plan PPMS « confinement suite à intrusion »
- **9 novembre 2017** : ADATEEP : Formation sécurité dans le car (toutes les classes)
- **24 novembre 2017** : Spectacle Taïko (maternelles)
- **30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre**: classe itinérante culturelle à Briare (spectacle + animation) CE + CP + GS
- **5 décembre** : natation à Dampierre pour les CE (**besoin d'un parent à chaque séance**)
- **5 décembre 2017** : 1<sup>ère</sup> séance cinématernelle à Dampierre
- **mardi 19 décembre 2017** : financement projets : vente de crêpes, chocolat chaud et sablés à la sortie de l'école (à poursuivre si succès)
- **février** : **date à définir** classe itinérante maternelle au théâtre de la « tête noire » de Saran + musée des Beaux-arts (PS et MS)
- **13 mars 2017** : 2<sup>ème</sup> séance cinématernelle à Dampierre
- **Classes découverte** : poney (CP), cirque (CE), classe découverte « mer » (GS)

### ♦ St Aignan

Vendredi 6 octobre : Festival International du Cirque du Loiret à Beaune La Rolande. Belles prestations.

Vendredi 13 octobre : intervention de la Brigade de gendarmerie de Pithiviers avec pour thème : « les incivilités et la violence » pour les CM1 et « le permis internet » pour les CM2.

Dans les 2 classes les gendarmes rappellent la loi et une discussion est faite pour prévenir des comportements répréhensibles qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un adulte et des comportements à avoir.

Mercredi 18 octobre : Photographe

Vendredi 20 octobre : intervention du personnel communal sur les dangers et l'interdiction des pesticides avec les solutions alternatives comme les plants de graines d'où un atelier plantation pour les 2 classes. Merci pour cette proposition et cette intervention.

Lundi 13 novembre : UNASS (Union Nationale des Associations des Sauveteurs Secouristes). Formation « Apprendre à porter secours ». Les élèves recevront une attestation de formation.

Jeudi 30 novembre : Fin du cycle Natation à Dampierre en Burly

Mardi 12 décembre : Visite et atelier à la bibliothèque de Saint Benoit sur Loire

Jeudi 21 décembre : Marché de Noel

Mardi 30 janvier : Intervention de l'UNICEF sur des thèmes choisis par les enseignantes en fonction du programme.

Lundi 5 février au 19 février : Forum du livre

Tous les vendredis matins : Musique avec Nathalie Dardaine autour des chansons de Bénabar

**L'école Bray/Saint Aignan fait la proposition aux parents d'organiser un loto ou une fête d'école pour participer au financement des différents projets.**

### **9/ Questions diverses** :

M. le Maire : compte-rendu du travail des enfants de st Aignan pour la création du blason de la commune.  
Mme Pivoteau présente la future exposition « l'enfance » au moment de la guerre à la salle polyvalente de Bray du 9 au 24 juin 2018.

Questions des parents :

#### BRAY

Q : La question est revenue ? Les nouveaux parents se plaignent des cours de récréations ? Elles sont dangereuses pour nos enfants (Danger lié aux cailloux, la projection des cailloux, à l'instabilité du sol, le risque de chutes, détériorations des vêtements et chaussures), avez-vous un projet pour des améliorations ?

R : Non, le prix est exorbitant. Un essai d'un nouveau revêtement va être réalisé à Saint Aignan (avec du sable désactivé).

Q : Nous avons constaté des absences du personnel encadrant, avez-vous trouvé des solutions pour les remplacements ?

R : Les agents présents font des heures supplémentaires. Si les heures sont récupérées ce ne sera pas au détriment de l'école.

Q : Comment se fait-il qu'aucun représentant de la périscolaire ne soit présent au conseil d'école ?

R : Ce n'est pas obligatoire. La directrice fait les invitations. Mr le Maire est responsable des temps périscolaire et donc peut répondre aux questions.

Q : Les locaux de la périscolaire qui servent aussi aux TAP sont-ils assez grands afin d'accueillir tous les enfants inscrits ? Pouvez-vous nous donner le nombre d'enfants inscrits en périscolaire ?

R : La taille est suffisante.

Q : Revenons sur les tarifs de la périscolaire :

Nous constatons que le forfait à la semaine pour un enfant dont les parents sont en tranche 3, est moins favorable que s'il l'on réglait les 8 séances à l'unité ? Est-ce normal ? (8X3.60=28.80€ contre un forfait à 30€), l'augmentation faite n'est-elle déjà pas assez importante ? En ayant une majorité d'enfants dont les parents sont en tranche 3, pouvez-vous faire un effort et revoir le prix du forfait svp ?

R : les barèmes ont été validés par la CAF. Un vote sera fait lors d'un prochain conseil municipal

Q : Nous aimerions savoir comment se passe le goûter à la périscolaire ?! Les enfants sont-ils assis pour manger, et que mangent-ils ?

R : il y a un roulement, les enfants sont assis. Goûter préparé par le cuisinier (fruits de saison, gâteaux, fromage,...) Un affichage des goûters sera fait.

Q : Serait-il possible que les règlements par chèque donnés en Mairie pour la périscolaire et pour la cantine soient encaissés avant le 25 du mois par le trésor public ?! (Les faire passer au trésor public plutôt) !

R : Date imposée par le trésor public de Sully

Q : Serait-il possible de veiller à ce que les horaires de sortie du mercredi midi soient mieux respectés ?

R : La fin de la classe étant à 11h45, cela implique une sortie effective au moins 5 minutes après.

Q : Enfin, il y aurait de la violence dans la cour de récréation niveau CE1/CE2, nous pouvons parler de Harcèlement physique. Comment se passe la surveillance des temps de récréations ? Quelles solutions envisagez-vous ? Et il y a-t-il eu des sanctions prises ?

R : Le terme « harcèlement » est sans doute inadapté, il est regrettable qu'un dialogue n'ait pas été possible avant le conseil d'école. Tout est mis en place pour diminuer les violences (jeux, travail autour du jeu de cour,...).

Les parents ont aussi reconnu que ce terme de « harcèlement » était excessif.

#### SAINT AIGNAN

Q : Serait-il déjà possible de reparler du décalage des horaires entre Bray et St Aignan, et de passer ce décalage à 15 min au lieu de ce qui est fait aujourd'hui ?

R : Les horaires du car sont donnés à l'avance par la région.

Q : Est-ce possible aussi que les parents soient informés lorsque le car est en panne ou s'il y a un problème ? En effet, aucune Communication n'a été faite lors de la panne du car en début d'année, nous ne savions pas comment faire pour récupérer les enfants ?

R : Les personnes concernées ont fait au mieux.

Q : Concernant les jeux pour la cour de l'école, l'an passé la directrice nous avait dit que les enfants pouvaient jouer avec, cependant il y aurait encore le même problème cette année, les jeux sont-ils à la disposition des enfants ?

R : Les jeux extérieurs sont rangés mais bien à disposition.

Q : Il y aurait aussi un problème de violence au sein de l'école de St Aignan. Nous pouvons parler d'Harcèlement physique et moral fait par le même enfant. Les institutrices sont-elles présentes dans la cour de récréations ? Quelles sont les actions menées afin que ces violences cessent ?

R : Le terme d' « harcèlement » est fort. Les enseignantes ont connaissance d'un conflit signalé en début d'année rapidement réglé grâce à un dialogue avec les parents.

La visite de la gendarmerie début octobre a permis de sensibiliser les élèves sur le sujet du harcèlement. Une brochure a été lue en Instruction Civique et Moral lors de la journée nationale sur le même thème.

Aucune solution n'a été trouvée pour accompagner nos enfants dans les centres aérés le mercredi après-midi. Nous voulions remercier les parents qui ont participé à notre sondage l'année dernière. Et aussi leur signaler que les élus et le responsable du service « Enfance » de la communauté des communes ont été interpellés. Malheureusement, nous n'avons jamais eu de retour, malgré toutes nos sollicitations.

R : Le mécontentement a été remonté et s'il n'y a pas de réponse ce sera remonté de nouveau,

M. le Maire : rappel aux parents concernant le parking devant l'école. Seulement les habitants et le personnel peuvent se garer devant l'école

#### **Clôture du conseil à 21h10.**

La date du prochain conseil d'école est jeudi 15 mars 2018 à Saint Aignan